



Rappel calendrier :

À compter du 29 octobre	Ouverture du portail « Électeur » Authentification et création du compte électeur Possibilité de consulter ses données personnelles et ses scrutins
jusqu'au 9 novembre inclus	Présentation des réclamations par les électeurs
A partir du 12 novembre	Consultation des listes de candidat-e-s et des professions de foi
26 novembre matin	Cérémonie de scellement
Du 29 novembre à 7h au 6 décembre à 16h	C'est le moment du vote CGT ! Pour tous les militant.e.s et syndiqué.e.s, il faut inciter à voter très rapidement et si possible dès le premier jour
à partir du 29 novembre	Fin de la possibilité d'envoyer des méls à tous les agents mais possibilité d'utiliser les listes de diffusion privées. Impossibilité de demander des HMI liées aux élections professionnelles
À partir du 4 décembre minuit	Fin de la possibilité de distribuer des tracts papier
6 décembre à partir de 16h30	Dépouillement et proclamation des résultats : CTM , CTR, CTL. Pour l'essentiel, les résultats des CAP seront aussi connus, sous réserve du choix de grade (un flash élections spécial vous parviendra dans la semaine du vote sur cette question). Procédure de tirage au sort en cas d'absence de candidat
11 décembre	Date limite pour les recours

NB : pour nos collègues Berkanis, la distribution de la notice papier pour l'activation de leur compte, remise en main propre par leur chef de service, a dû commencer le vendredi 2 novembre et se poursuivre les 5 et 6 novembre.



PÉRIODE DU VOTE DU 29 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE :

- Les présidents des BVEC devront informer régulièrement les délégués de listes de l'activation des comptes Électeurs à une fréquence hebdomadaire entre le 29 octobre et le 28 novembre, puis à une fréquence quotidienne du 29 novembre au 6 décembre.
- Suivi des opérations de vote : les délégués de listes membres du BVEC auront accès aux listes d'émargement et au compteur de vote pour les scrutins dont ils ont la responsabilité.

 **ATTENTION** : la circulaire précise que ces informations ne doivent pas donner lieu à des relances d'électeurs de façon ciblée. Pour autant, ces informations doivent nous aider à mener la campagne et à faire voter CGT.

Il faudra donc être prudent dans leur utilisation (impossible, par exemple, de faire un mél collectif à tous les collègues n'ayant pas voté).

- HMI et visites de sites sont impossibles durant la période de vote sauf si elles n'ont rien à voir avec la campagne électorale.
- Distribution de tract papier devant les sites : Ce sera possible jusqu'au 4 décembre minuit.



PERMANENCE D'AIDE AU VOTE ÉLECTRONIQUE :

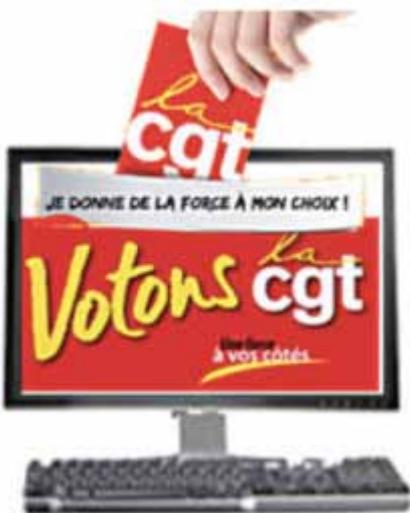
Pour aider au vote électronique, une permanence CGT sera mise en place au plan national durant toute la période de vote.

Elle sera accessible au **01 55 82 80 80** et disponible **y compris le week-end de 10h à 18h**.

Pour mémoire, en cas de problème d'activation du compte ou d'utilisation du compte électeur depuis son poste de travail, il faut joindre son assistance technique (AT mentionnée sur le « tatoo » du poste de travail).

Pour les agents qui ne votent pas depuis leur poste de travail, l'assistance se fait au 01 53 94 14 44 ou par mél à l'adresse 41444@finances.gouv.fr.

Dans la période, il est essentiel d'être sûr que tous nos syndiqué.e.s aient ouvert leur compte avant le 29 novembre et qu'ils votent si possible dès le premier jour.



Pour toutes questions ou remarques relatives aux élections, vous pouvez écrire à :

elections2018.dgfip@cgt.fr

RAPPEL MATÉRIEL ÉLECTORAL :

La CGT Finances Publiques met à votre disposition pour diffusion :

- ▶ Guide des carrières (format A5) = 1 par agent de la direction ;
- ▶ Guide des rémunérations : 1/3 des effectifs de votre direction (format A5) ;
- ▶ lot de 7 affiches : 10 de chaque en format A4 et A3 ;
- ▶ Calendriers 4 pages carrières : 1 par agent de la direction ;
- ▶ Calendriers grand format : 1 par syndiqué.
- ▶ Des auto-collants élections sont disponibles.
- ▶ Pour tous les agent.e.s dits « Berkanis » électeurs de la CCP n°1 (agents contractuels d'entretien, de restauration et veilleurs de nuit), envoi via les sections d'un courrier de compte rendu de mandat et d'appel à voter (semaine 46).

NB : Sur le site CGT Finances, dans la boutique, sont disponibles : une brochure Encadrement, une brochure Action sociale, un calendrier et un marque page.

Le Mag du mois d'octobre comporte 3 pages sur les élections : une double page sur les enjeux et une page mode d'emploi du vote.



*le vote cgt
votre meilleur atout !*



MESSAGES ÉLECTRONIQUES NATIONAUX : FRÉQUENCE ET CONTENU

3 envois à tous les agents sont prévus :

- ▶ semaine du 5 au 9/11 : flyer authentification/création du compte électeur ;
- ▶ semaine du 12 au 19/11 : le lien avec les enjeux politiques de la période et un 4 pages : « la DGFIP : tout doit disparaître, la suite » ;
- ▶ semaine du 19 au 23/11 : appel à voter + présentation des votes possibles et des candidat.e.s de la CGT.



INTERVENTIONS AUPRÈS DE LA DG :

Pour mémoire, la CGT est intervenue auprès de la DG pour :

- ▶ exiger la publication de la seconde circulaire relative au vote électronique (ouverture du portail de vote, modalités de vote, réglementation, opérations incombant aux bureaux de vote électroniques, ...);
- ▶ exiger l'attribution d'autorisations d'absence (ASA 15) à nos militant-e-s pour les travaux liés aux élections (saisie Orchidée) ;
- ▶ exiger la libre circulation de tous nos militant-e-s dans les services ;
- ▶ exiger une adaptation du dispositif de formation à l'intention des délégué-e-s de liste.

Certaines sections nous ont fait part de leur souhait de modifier les modalités de convocation à la formation en présentiel sur le Système de Vote Électronique (SVE) des délégué-e-s : déplacement du lieu, nuitées, nombre de camarade participant...

Une intervention commune a été proposée aux autres OS.

Le collectif élections soulignent l'intérêt politique de participer à cette formation afin de maîtriser les modalités du vote électronique, son suivi et de ne laisser la main ni aux directions ni aux autres OS.

- ▶ Exiger une égalité de traitement pour le vote des collègues Berkanis.

*Nous avons besoin que chaque militant-e,
chaque syndiqué-e s'implique
dans la campagne électorale.*

*C'est avec l'implication de toutes et tous
que nous pourrons gagner !*

**ENGAGEZ VOUS DANS LA CAMPAGNE CGT !
Dès le 1^{er} jour : VOTEZ et faites VOTER CGT !!**